

Bernache cravant

Branta bernicla



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Il existe trois sous-espèces de Bernache cravant réparties de la Sibérie au Groenland. La sous-espèce nominale, la Bernache à ventre sombre *B.b. bernicla* se reproduit en Sibérie. La Bernache à ventre pâle *B.b. hrota* niche du Canada arctique au Groenland et la Bernache du Pacifique *B.b. nigricans* se reproduit du nord-ouest du Canada à la Sibérie orientale (D). Les trois sous-espèces sont présentes sur le littoral Manche-Atlantique en migration et en hivernage. Elles fréquentent principalement les estrans sablo-vaseux à la recherche de zostères ou d'ulves ainsi que les prés salés à puccinelle (Dalloyau & Robin, 2013; Ponsero et al., 2009; D). L'espèce peut, par ailleurs, être régulièrement observée en alimentation sur les parcelles agricoles littorales en cas de dérangement ou de manque de ressource sur les sites habituels (céréales, prairies...). La Bernache à ventre sombre est une hivernante commune de la baie de l'Orne au bassin d'Arcachon (102800 individus en moyenne de janvier 2000 à 2006) (D) avec des regroupements de plusieurs milliers à dizaines de milliers d'individus sur certains sites (4300 dans le bassin d'Arcachon, 9950 sur l'île de Ré, 8400 en baie de Bourgneuf, 6060 dans le golfe du Morbihan, et 5410 à Moëze-Oléron). Si elle observe une répartition quasi exclusivement littorale, quelques groupes d'individus peuvent être observés de manière très occasionnelle dans l'intérieur du pays (lac de la forêt d'Orient, lac du Der, Dombes...). La Bernache à ventre pâle est une hivernante commune mais présente cependant des effectifs bien plus réduits (500 à 550 en moyenne) et une forte localisation des sites fréquentés (Cotentin surtout mais aussi Bretagne, Charente-maritime, Seine-

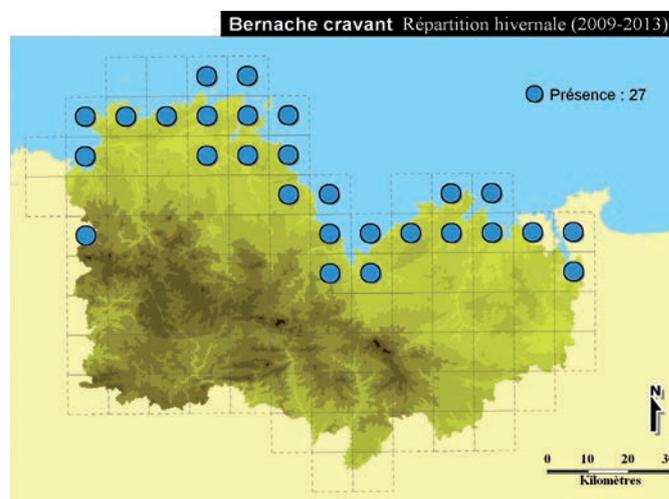
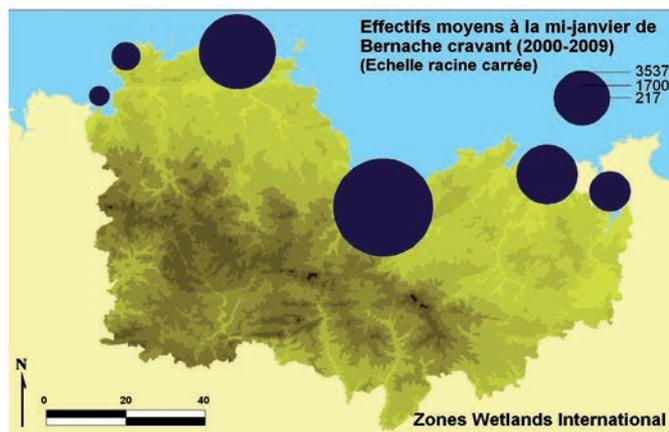
maritime, Gironde...) (D). La Bernache du Pacifique est quant à elle plutôt considérée comme une hivernante occasionnelle en France avec seulement 47 individus observés de 1981 à 2005 (D).

Une forte augmentation de la population de Bernache cravant à ventre sombre du Paléarctique, jusqu'à 300000 individus est observée de 1970 à 1990. Sur cette période, la quantité de Bernache hivernant en France augmente à un rythme plus rapide que la population mondiale de l'espèce et celle-ci investit alors de nouveaux sites, c'est le cas en Côtes-d'Armor.

Statut en Côtes-d'Armor

En Bretagne et en Côtes-d'Armor, la Bernache à ventre sombre est le plus commun des trois taxons, que ce soit en migration ou en hivernage.

Les effectifs observés en Côtes-d'Armor atteignent le seuil d'importance internationale avec 8680 individus en moyenne de janvier 2000 à 2009 soit respectivement 32,7 %, 8,1 % et 4,3 % de l'effectif régional, national et international (W). Si l'ensemble du littoral accueille l'espèce en migration et en hivernage, seul quelques sites concentrent l'essentiel des effectifs (* importance internationale): baie de Saint-Brieuc* (3537), baie de Paimpol *(2218), baies de Saint-Jacut/la Fresnaye (1498), Rance (737), Ile-Grande/Tregastel/Perros (393), baie de Lannion (217). Plusieurs observations relatent l'utilisation de milieux plus terrestres (cultures, prairies, pelouses...) qui semble coïncider avec une baisse



Auteur : Anthony Sturbois
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.



Bernache cravant

Branta bernicla



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

des ressources alimentaires sur les sites habituels.

Les comptages mensuels à bimensuels réalisés sur la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc permettent d'analyser la phénologie de présence des oiseaux dans le département. Les premiers individus migrateurs sont observés dès fin septembre/début octobre. Sur les 40 dernières années, le pic de fréquentation est observé de novembre à janvier et les effectifs diminuent ensuite fortement de janvier à avril (V). Si les dates d'arrivée sont régulières, d'octobre à décembre, une certaine variabilité est au contraire observée pour les dates de départ. Selon les années, elles sont observées aux mois de janvier, février ou mars. De fortes variations interannuelles peuvent par ailleurs être observées en fonction des conditions climatiques. Quelques individus sont occasionnellement observés sur la période estivale (V). Des effectifs de plusieurs milliers d'individus ont été régulièrement observés dans le département en halte migratoire ou en hivernage : Lanmodez (6010 en février 2008), baie de Saint-Brieuc (4000 en janvier 1988, 4425 en janvier 1995, 5000 en janvier 1998, 5500 en décembre 1993...), Pleubian (3915 en février 2008), Paimpol (3100 en octobre 2012). En dehors des principaux sites, l'observation de petits groupes est commune sur l'ensemble du littoral du département.

La première observation de Bernache à ventre pâle date de 1990 (1 ind. en Rance). Les observations concernant de petits groupes de 1 à 5 individus demeurent ensuite relativement régulière sur le département à Plestin-les-Grèves, Louannec, baie de Paimpol, baie de Saint-Brieuc, Ploubalay et Lancieux.

La Bernache du Pacifique a été observée pour la première fois sur le département en 1981, ce qui constitue par ailleurs la première mention française (D). Les observations assez régulières par la suite ne mentionnent qu'un seul individu à l'exception des 2 oiseaux observés à Louannec en janvier 1989 et sont globalement moins régulières que pour la Bernache à ventre pâle. Elles concernent également les principaux sites de présence de la Bernache à ventre sombre. Sans parler de véritable sous-estimation, il est possible que quelques individus passent inaperçus dans les groupes de Bernache à ventre sombre.

Tendances et perspectives

Les effectifs hivernants dans le département sont stables sur la période 2000-2009 (W). Des évolutions peuvent toutefois être observées sur certains sites, pouvant laisser supposer un report d'oiseaux des sites présentant une diminution (baie de Saint-Brieuc, baie de la Fresnaye, Lancieux) vers les sites qui affichent un accroissement d'effectif (baie de Lannion, Trégor, Paimpol). En baie de Saint-Brieuc, la courbe des effectifs dénombrés dans le cadre des comptages Wetlands montre, malgré de fortes fluctuations interannuelles, une augmentation des effectifs jusque dans les années 1990, puis une relative stabilisation jusqu'au début des années 2000. Depuis 2011, les effectifs présents à la mi-janvier sur le site sont en revanche inférieurs à la moyenne des 30 dernières années. La population hivernante comptait 2868 ind. en moyenne à la mi-janvier sur la période 2000-2013 contre 628 ind. de 2011 à 2014 (V). Sur ce site, la stratégie alimentaire de la Bernache cravant à ventre sombre est centrée sur l'exploitation des ulves (Ponsero et al., 2009). La principale hypothèse expliquant la diminution des effectifs concernerait la baisse du stock hivernal d'ulves depuis 2010. En réponse, les bernaches se nourrissent plus précocement et plus intensément sur les prés salés et les cultures périphériques. Bien que moins nombreuses elles occasionnent des dégâts sur les parcelles agricoles et font aujourd'hui l'objet d'effarouchement. Des réflexions sont aujourd'hui en cours avec les agriculteurs pour tenter de trouver des alternatives (effarouchement, couverts hivernaux favorables aux bernaches...). Au regard des faibles effectifs des deux autres sous-espèces, il n'est pas possible de déceler de tendances d'évolution.

Bibliographie

Ponsero A., Le Mao P., Yésou P., Allain J. & Vidal J. (2009). Eutrophisation littorale et conservation de l'avifaune aquatique : le cas de la Bernache cravant (*Branta bernicla bernicla*) hivernant en baie de Saint-Brieuc. *Revue d'Ecologie*, 2 : 157-170.

Dalloyau S. & Robin M. (2013). Distribution des Bernaches cravants à ventre sombre (*Branta bernicla bernicla*) et disponibilité alimentaire des herbiers à Zostère naine (*Zostera noltei*) : vers une caractérisation de la qualité des habitats intertidaux des Pertuis Charentais. *LPO*, 77 p.

Auteur : Anthony Sturbois

Extrait de GEOCA (2014). *Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc*, 416 p.

